

---

**Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte**  
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris  
(Institut historique allemand)  
Band 4 (1976)

DOI: 10.11588/fr.1976.0.48846

---

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Mais il était possible également de s'en servir pour composer, à partir des éléments qu'elles fournissaient, un discours en langue vernaculaire.

M. KLEINSCHMIDT a jugé que son rôle se limitait à l'édition du document, une édition, empressons-nous de le souligner, qu'éclaircit et complètent de nombreuses notes; les lieux, les personnes sont identifiés chaque fois que ces renseignements étaient accessibles; les événements auxquels, souvent, il est fait allusion sont, eux aussi, pré-

M. KLEINSCHMIDT se réserve la possibilité de donner un jour un commentaire approfondi de ces »Historiae«. Nous ne pouvons que l'encourager à mettre ce travail en chantier. Les 56 récits, dont une vingtaine se rapporte aux profanations d'hosties imputées aux Juifs et dont le reste met en scène des spectres et des démons, nous fait pénétrer fort avant dans la mentalité du XIII<sup>e</sup> siècle finissant. Sachons gré, très sincèrement, à M. KLEINSCHMIDT de nous avoir fait connaître ce document, d'autant plus précieux que le manuscrit 704 était jusqu'à présent seul à nous le conserver.

Francis RAPP, Strasbourg

Alois SCHÜTZ, *Die Prokuratorien und Instruktionen Ludwigs des Bayern für die Kurie (1331–1345). Ein Beitrag zu seinem Absolutionsprozeß*, Kallmünz (Lassleben) 1973, VIII–339 p. (Münchener historische Studien, Abt. Geschichtliche Hilfswissenschaften, XI).

M. ACHT qui assure la direction des »Münchener historische Studien« consacrées aux sciences auxiliaires de l'histoire se propose d'améliorer la connaissance d'un dossier qui compte parmi les plus difficiles, celui du conflit qui mit aux prises, une dernière fois, le Sacerdoce et l'Empire, trois papes successivement et Louis de Bavière.

En plus du travail de M. BANSA sur la chancellerie de ce souverain, nous disposons maintenant d'une étude analysant avec soin les instructions des agents diplomatiques envoyés par l'empereur en Avignon.

L'A. a voulu d'abord régler une question préliminaire. Les délégués de Louis étaient-ils munis d'instructions secrètes? M. SCHÜTZ ne le pense pas. Il estime que toutes les pièces écrites figurant au dossier ont été remises aux représentants du Saint-Siège et que toutes se référaient à des ordres verbaux.

Le livre de M. SCHÜTZ nous permet de mieux distinguer, dans l'activité des négociateurs qui défendaient les intérêts de l'empereur, deux démarches. L'une d'entre elles concernait le procès canonique dont l'issue ne devait pas être la condamnation mais l'absolution de Louis; dans ce domaine, les procureurs s'en tenaient strictement aux règles du droit ecclésiastique et s'efforçaient d'en obtenir une interprétation favorable à leur maître. Mais les représentants du souverain ne restaient pas toujours sur ce terrain, étroitement délimité. Il leur arrivait aussi de se mouvoir dans le domaine de la diplomatie pure et, là, faisaient tout leur possible pour obtenir du Saint-Siège la reconnaissance du choix fait par les électeurs en 1323.

M. SCHÜTZ n'a donc pas seulement précisé la valeur de sa documentation, il a défini la nature des objectifs que Louis de Bavière avait chargé ses délégués d'atteindre. Si toutes les tentatives du monarque et de ses représentants demeurèrent stériles, l'A.

pense que la cause de ces échecs ne fut pas dans tous les cas la même. Jean XXII ne pouvait pas être conduit à casser lui-même l'excommunication qu'il avait fulminée. Benoît XII, après avoir hésité quelques temps, arriva finalement à la conclusion que son adversaire n'éprouvait aucun regret. Clément VI, enfin, s'installa fermement sur la position qu'avait occupé Jean XXII et maintint la censure de 1324.

Certes, l'ouvrage de M. SCHÜTZ n'est pas de ceux qui se parcourent à grandes enjambées. Mais il mérite d'être lu, la plume à la main, avec application car il nous apprend beaucoup sur le drame dont le dénouement fut décisif pour l'Église et pour l'Empire.

Francis RAPP, Strasbourg

Margaret WADE LABARGE, *Henry V. The Cautious Conqueror*, Londres (Secker et Warburg) 1975, in -8°, XII-219 p.

Si le genre biographique n'a guère les faveurs des médiévistes français, il est fort en honneur chez leurs homologues anglo-saxons et le succès de librairie reconstruit, en France, par la traduction du «Louis XI» de l'historien américain P. Murray KENDALL, atteste le goût du grand public pour cette forme d'étude historique. Mais la biographie est un art difficile qui suppose que le «héros» choisi soit suffisamment représentatif de la mentalité de son époque et ait accompli une oeuvre importante<sup>1</sup> et que l'auteur lui-même accepte de dépasser le cadre étroit du récit d'une vie individuelle, fût-elle exceptionnelle, pour la replacer dans un large contexte. A cet égard, le propos de Madame Margaret WADE LABARGE, selon lequel «l'histoire du règne d'Henri V est l'histoire des propres hauts faits d'Henri V» (p. XII) avait de quoi inquiéter un peu. Fort heureusement, l'auteur a, au cours de son exposé, su s'écarter, à plusieurs reprises, d'une conception aussi restrictive de son sujet et cela nous a valu d'intéressants développements sur des problèmes aussi variés que les lois de la guerre à la fin du Moyen Age (auxquelles M. H. KEEN a consacré un ouvrage important en 1965), le rôle et utilisation de l'artillerie ou les problèmes religieux. Le chapitre VIII, consacré au Roi, à l'Église anglaise et au concile de Constance mérite notamment une attention particulière.

Ceci dit, l'ouvrage reste d'une conception très classique et traditionnelle et il serait excessif de dire qu'il marque une date dans la connaissance de la période. L'exposé est minutieux – le portrait physique d'Henri V, p. 41, par exemple, est des plus détaillés – et, comme il se doit, fait une large place aux événements diplomatiques et militaires. Malgré une incontestable admiration pour le personnage choisi et une compréhension parfois un peu excessive à l'égard de son comportement, l'auteur sait rester mesuré et nuancé; il a le souci d'expliquer ses jugements et d'éviter les anachronismes.<sup>2</sup>

Ce fut une étrange destinée que celle de ce roi «prudent» et capable qui sut réaliser

<sup>1</sup> Cf., à ce sujet, les remarques de M. PACAUT, dans l'avant-propos de son *Frédéric Barberousse*, Paris, 1967, p. 12.

<sup>2</sup> Il est excessif de parler, à la date de 1420, des «trois Etats de France», convoqués par Charles VI (p. 163). Il ne pouvait s'agir que des Etats du Languedoïl et les députés furent peu nombreux. On s'étonnera, d'autre part, de ne voir citer ni dans les notes, ni dans la bibliographie sommaire, le travail de C. T. Allmand consacré précisément à Henry V, Londres 1968, 26 p.